

**DECISION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PARTENARIAT
POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE
(NEPAD)**

L'Assemblée :

1. Nous, chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'Union africaine, réunis en la 3^{ème} session ordinaire de notre Conférence à Addis-Abeba, Ethiopie, du 6 au 8 juillet 2004 ;
2. **RAPPELANT** notre décision relative à la Nouvelle initiative africaine d'alors, devenue aujourd'hui le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), prise lors de la 37^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine en juillet 2001 à Lusaka [Zambie] (AHG/Decl.1(XXXVII)) ;
3. **RAPPELANT EN OUTRE** nos décisions sur la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) prises lors de la session inaugurale de la Conférence de l'Union africaine à Durban (Afrique du Sud) du 8 au 10 juillet 2002 (Assembly/AU/Decl.1 (I)) et lors de la 2^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine à Maputo (Mozambique) du 10 au 12 juillet 2003 [Assembly/AU/Decl.8 (II)] ;
4. **NOTANT AVEC SATISFACTION** le rapport intérimaire que nous a présenté le Président du Comité de mise en œuvre du NEPAD, S.E. le Président O. Obasanjo de la République fédérale du Nigeria, Rapport qui a fait état de l'avancée des programmes et des activités du NEPAD depuis notre dernière réunion en juillet 2003 à Maputo (Mozambique) ;

Rapport intérimaire

5. **ADOPTONS** le rapport intérimaire et **FELICITONS** le Comité de mise en œuvre du NEPAD et ses structures d'appui pour leur coordination et leur rôle catalyseur facilitant la mise en œuvre des programmes prioritaires du NEPAD et des projets exécutés dans les régions africaines et plus spécifiquement par le biais de la coopération avec les Communautés économiques régionales (CER) ;
6. **DONNONS** mandat au Comité de mise en œuvre du NEPAD, appuyé par le Comité directeur du NEPAD et le Secrétariat du NEPAD, pour qu'ils poursuivent les efforts essentiels qui consistent à veiller à la mise en œuvre des programmes du NEPAD ;
7. **DEMANDONS** instamment que les programmes identifiés dans chaque domaine prioritaire soient mis en œuvre de toute urgence et que chaque région et Etat membre, par le biais des CER, fournissent l'assistance et le soutien financier pour l'élaboration et la mise en

œuvre de ces programmes et pour la vulgarisation continue du NEPAD dans tous les secteurs de la société sur le continent africain ;

Mise en œuvre du programme

8. **PRENONS NOTE** des progrès enregistrés dans la mise en œuvre du programme global de développement agricole en Afrique (CAADP), notamment :
 - Le programme de la productivité agricole pour plusieurs pays (MAPP) que la Banque mondiale s'est engagée à appuyer avec une contribution de 500 millions de \$EU ;
 - L'élaboration d'un mécanisme de suivi en vue de s'assurer du respect des engagements pris par les gouvernements africains d'allouer 10% des budgets nationaux à l'agriculture ;
 - La FAO assure le financement des programmes d'investissement à moyen terme dans 49 pays en vue d'accélérer le processus d'application du CAADP ;
 - Un programme d'accompagnement du CAADP sur les forêts, la pêche, et l'élevage ainsi qu'un programme en matière de nutrition, soit en cours d'élaboration ;
 - L'évaluation du système de Réserve alimentaire a commencé.

9. **PRENNONS EGALEMENT NOTE** des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action à court terme pour l'infrastructure (STAP) et notamment le fait que :
 - La banque africaine de développement (BAD) a approuvé le financement de 9 projets d'investissement, s'élevant à 580 millions de \$EU ;
 - La banque mondiale a approuvé le financement des projets STAP s'élevant à 570 millions de \$EU.
 - Le câble sous-marin de fibre optique sur la côte est de l'Afrique et les projets d'écoles en ligne ont atteint des niveaux d'exécution avancés.

Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs

10. **PRENONS NOTE** des progrès significatifs enregistrés dans la mise en œuvre du Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs (MAEP), notamment le fait que dix-neuf Etats membres ont actuellement adhéré au MAEP et trois autres ont exprimé leur intérêt à y adhérer, et du fait que le processus d'évaluation dans les pays a commencé au Ghana et au Rwanda et commencera sous peu à Maurice et au Kenya ;

11. **EXHORTONS** tous les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à adhérer au MAEP ;

Elaboration des stratégies pour les secteurs prioritaires

12. **NOTONS AVEC SATISFACTION** le travail effectué pour l'élaboration de la stratégie de Réduction du Risque de Catastrophes et donnons mandat à la Commission de l'UA et au Secrétariat du NEPAD pour qu'ils travaillent en étroite collaboration avec les partenaires, en particulier la stratégie internationale des Nations unies pour la Réduction du Risque de Catastrophes, la Banque mondiale, le PNUD, le PNUE ainsi que d'autres organisations internationales, en vue d'élaborer un programme de travail à cet égard qui permettra aux Etats membres d'utiliser la stratégie comme un cadre d'intégration de la réduction du risque de catastrophe dans les processus de développement national ;
13. **APPROUVONS** le Plan d'action pour le tourisme élaboré par le secrétariat du NEPAD et adopté par les Ministres africains du Tourisme et le Conseil exécutif ;
14. **DEMANDONS** aux Ministres africains du Tourisme de constituer un Comité directeur des Ministres du Tourisme aux fins d'orienter la Commission de l'UA, le Secrétariat du NEPAD, les CER et les Etats membres dans la mise en œuvre du Plan d'action pour le Tourisme ;
15. **SALUONS** l'Initiative africaine sur la capacité productive (IACP) et la Facilité africaine de la capacité productive (FACP) adoptées par la 16^{ème} Conférence des Ministres de l'Industrie et **INVITONS** la Commission de l'UA et le Secrétariat du NEPAD à aider les Etats membres à mettre en œuvre la stratégie avec l'appui des partenaires au développement, notamment l'ONUDI ;
16. **SALUONS EN OUTRE** l'élaboration d'une stratégie du NEPAD pour la Science et la Technologie par les Ministres africains de la Science et la Technologie ;
17. **FELICITONS L'UNESCO** pour le travail accompli dans le cadre de l'appui au volet Développement des Ressources humaines du programme du NEPAD ;

Objectifs de Développement du Millénaire

18. **NOTONS** qu'au rythme actuel de leur développement, beaucoup de pays africains risquent de ne pas atteindre les Objectifs de développement du Millénaire faute de ressources financières et, par conséquent, décidons de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir les plans de développement nationaux élargis et intégrés, et d'accélérer l'adoption des programmes du NEPAD, notamment en ce qui concerne les réformes, l'accroissement des investissements dans les secteurs clés tels que l'agriculture, les infrastructures, la santé, le développement des ressources humaines et l'éducation en tant que

moyens d'atteindre les Objectifs de développement du Millénaire (ODM) ;

19. **RECONNAISSANT** le rôle primordial de l'agriculture dans le développement de l'Afrique et les multiples obstacles liés à ce secteur, **ET REAFFIRMONS** notre engagement et notre détermination à augmenter la production alimentaire, à réduire la faim et à transformer l'Afrique rurale par le développement et le lancement de la Révolution Verte.
20. **SALUONS** l'appui apporté par les partenaires internationaux et **INVITONS** la communauté internationale à accroître, de manière significative, les ressources et l'appui aux Etats membres et aux CER pour la réalisation des ODM dans le cadre des programmes de développement national ;
21. **INVITONS PAR AILLEURS** tous les partenaires internationaux à honorer les engagements qu'ils ont pris de soutenir le développement en Afrique, et ce, par une augmentation significative de leurs contributions dans le cadre du processus de reconstitution des fonds IDA-14, par l'octroi de dons au lieu de prêts et par l'accélération de l'allègement de la dette ; de même le FAD est invité à apporter un appui financier aux programmes du NEPAD ;

Intégration du NEPAD dans les structures et les processus de l'Union africaine

22. **ENFIN, NOUS NOUS FELICITONS** du Rapport présenté par le Président de la Commission de l'Union africaine et **DONNONS MANDAT** au Président de poursuivre, en consultation avec le Président du Comité de mise en œuvre du NEPAD, la mise en œuvre effective de la décision prise lors de notre dernier Sommet à Maputo sur l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union.

Decision on the Implementation of the New Partnership for Africa's Development (Nepad) Decision on the Implementation of the New Partnership for Africa's Development (Nepad)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1286>

Downloaded from African Union Common Repository